

DÉFENSE DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

MOTION VOTÉE A L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONGRÈS

Nous constatons le climat actuel d'opposition à toute pédagogie libératrice, les diverses tracasseries ou actions répressives dont sont victimes les enseignants, soit au niveau des établissements, soit de la part des autorités administratives ; nous constatons le désintérêt croissant des élèves et du corps enseignant à l'égard d'une Ecole coupée de la vie.

Il importe pour l'ICEM de défendre et de promouvoir les principes de la pédagogie Freinet, de soutenir les enseignants qui s'engagent, en particulier au sein des groupes de travail de co-formation, dans la rénovation de leur enseignement. La défense des maîtres qui s'engagent dans cette action doit se faire dans plusieurs directions et à plusieurs niveaux. A cet effet le congrès de l'ICEM décide les actions suivantes.

ACTION VERS LES PARENTS

L'ICEM demande aux enseignants de l'Ecole Moderne d'informer les parents par des contacts, tant au niveau de chaque famille qu'à celui des associations locales, départementales et nationales. Les contacts avec les parents peuvent s'établir utilement en dehors du milieu scolaire, fortement marqué par un certain type de relations.

— l'ICEM réclame l'abrogation des textes qui interdisent l'entrée de l'école aux non-enseignants et demande que l'accueil des personnes étrangères à l'enseignement soit laissé sous la responsabilité des enseignants.

— l'ICEM publiera une brochure destinée aux parents et entreprendra à tous les niveaux une information par voie de presse ou par tout autre moyen (film, montage audiovisuel) sur l'Ecole Moderne, ses buts, ses résultats.

L'information auprès des parents pourra s'élargir vers les mouvements, groupes, milieux intéressés ou concernés par l'épanouissement de l'enfant : médecins, centres de recherches psycho-pédagogiques, facultés, groupements et syndicats (enseignants, ouvriers ou agricoles), maisons de jeunes, autres mouvements pédagogiques. Il est souhaitable en particulier que les camarades cherchent, partout où c'est possible, à créer des Comités de Liaison pour l'Education Nouvelle et à militer dans ceux qui existent.

ACTION VERS LES COLLEGUES ET LES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

Les militants de l'ICEM qui participent à la vie syndicale doivent poser à tous les niveaux les problèmes de la pédagogie ; à commencer par celui de la formation des maîtres, du temps d'enseignement, de la journée scolaire, des crédits d'enseignement. *Mais ces revendications ne doivent pas faire perdre de vue l'impératif qui demeure essentiel d'un changement de la pédagogie par une remise en question des schémas traditionnels de hiérarchie, de relations humaines, de contenu de l'enseignement, de contrôles, d'examens, d'orientation.*

RAPPORTS AVEC L'ADMINISTRATION

L'administration vit sous la peur des règlements, des parents, des supérieurs, du gouvernement. L'irresponsabilité ou l'incapacité à divers niveaux empêchent ou brisent les initiatives et dressent des obstacles à l'effort de rénovation. La pédagogie Freinet, si elle est admise dans ses principes, rencontre une opposition plus ou moins ouverte dès que son application entraîne une remise en cause des structures d'une classe ou d'un établissement.

Il importe aussi en premier lieu que les efforts des collègues débutants ne soient pas entravés par le dénigrement ou la malveillance.

Les groupes départementaux de l'ICEM doivent constituer, suivant les conditions locales, des sections de défense de la liberté pédagogique et de lutte contre la répression (ouverts à des non-enseignants).

Les camarades qui débutent doivent être aidés, il serait important que quelques représentants de la section de défense prennent contact avec les chefs d'établissement, les inspecteurs de qui dépendent les collègues ; au besoin, avec les autorités locales, avec les parents. Il est bon même que ces contacts aient lieu dès le début de l'année scolaire afin de prévenir des prises de position répressives de la part d'administrateurs non informés ou de mauvaise foi.

L'ICEM publiera un recueil des textes officiels allant dans le sens de notre action pédagogique, et leur donnera une large diffusion. Par ailleurs il dénoncera les règlements qui permettent de freiner l'initiative et travaillera avec les syndicats pour leur abrogation, notamment pour la suppression de l'Inspection-notation dans sa forme actuelle.

Le congrès demande au C.A. la création d'une structure d'intervention dans la région parisienne afin de permettre une action rapide et efficace en cas d'affaire grave ou pour le travail d'information et de contacts auprès de tous les organismes dirigeants des associations, des syndicats de l'Education Nationale, du gouvernement, le bureau de l'ICEM pourra prendre l'initiative de toute mesure destinée à soutenir son action.

Les militants de l'ICEM doivent combattre toute forme d'oppression, toute atteinte à la liberté de l'individu et au respect de l'enfant.

En conclusion, il importe que cesse le climat actuel de répression et de dénigrement. L'Ecole, déjà méprisée et discréditée doit au plus vite se transformer pour répondre aux exigences de l'épanouissement de l'enfant et de la libération de l'individu.

*Texte mis au point par J. BRUNET, P. JOSSE,
D. MORGEN, P. QUEROMAIN et M. VIBERT*